

Le Quintinais

Bulletin municipal mensuel



ADRESSES ET HORAIRES

MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 16 h 30
Le samedi de 10h à 12h
Tél : 02 96 74 84 01
Fax : 02 96 74 06 53
mairie@quintin.fr
www.quintin.fr

POLICE MUNICIPALE

Aurélien ARZUR
02 96 74 88 47
police_municipale@quintin.fr

SALLE DES FETES ET CAMPING

02 96 74 92 54

MJC DU PAYS DE QUINTIN

La Fosse Malard
02 96 74 92 55
www.mjcpaysdequintin.fr

CYBERCOMMUNE

Lundi : 10h-12h & 13h-14 h 30
Mercredi : 10h à 12h & 15h à 17h
Vendredi : 10h-12h
La Fosse Malard
02 96 79 64 27

QUINTIN COMMUNAUTE

La Ville Neuve - BP 153
Saint-Brandan
02 96 79 67 00
www.quintin-communaute.fr

QUINTIN TOURISME

6 Place 1830
02 96 74 01 51
www.tourismequintin.com

PISCINE OPHEA

1 rue Fosse Malard
02 96 58 19 40

GENDARMERIE

rue de Moncontour
Tél : 17
Tél administratif : 02 96 74 80 17

CENTRE DE SECOURS

rue du Marché aux Chevaux
Tél : 18
Tél administratif : 02 96 74 93 74

RÉUNIONS DE QUARTIERS 2016, UN TEMPS D'ÉCHANGES ET D'ÉCOUTE POUR TOUS



Réunion des quartiers Est, samedi 9 avril à la MJC

Du 12 mars au 9 avril, quatre réunions de quartiers se sont tenues sur le format de 2015 avec, en plus, une réunion spécifique pour les acteurs économiques de Quintin, le vendredi 8 avril.

Avec une participation moins importante qu'en 2015 (70 personnes), les échanges ont permis aux élus de « prendre le pouls » des préoccupations des Quintinais, tout en réalisant un retour sur les travaux et réalisations effectués suite aux réunions de 2015 et en présentant les perspectives pour 2016. 20 sujets évoqués en 2015 ont été traités dans l'année et 14 autres le seront en 2016. 70 sujets ou problématiques ont été évoqués lors de ces quatre rencontres.

Pour 2016, il a été, notamment, annoncé la poursuite du programme de rénovation de l'éclairage public, le nouveau dispositif de ramassage des ordures ménagères qui sera opérationnel en janvier 2017, l'analyse en cours sur l'émergence d'un « nouveau quartier », la mise en œuvre de la révision du PLU, la construction de la nouvelle Agglomération.

Les débats avec les Quintinaises et Quintinaises se sont, en priorité, tournés vers les problématiques de circulation routière et de stationnement, l'entretien et l'aménagement des espaces.

La zone 30 sera mise en place de manière concrète avant l'été avec de nouvelles règles pour partager les voies de circulation. Le stationnement reste une difficulté au quotidien pour les habitants et les visi-

teurs. La nouvelle policière municipale usera à la fois de pédagogie et de répression pour limiter les abus qui ont, bien souvent, pour origine un manque de civisme et de respect des règles de base.

Les acteurs économiques ont fait part de propositions pour revaloriser le commerce en centre-ville, au niveau du foncier, de l'animation commerciale, de l'animation festive et de l'accès aux commerces. Les échanges montrent que le dynamisme économique, qui reste une priorité, prend forme pas à pas avec de nouvelles initiatives individuelles et collectives.

Sur la base des rencontres 2016 entre habitants et élus, riches en questions et propositions, celles-ci seront renouvelées en 2017 pour permettre à toutes et tous, d'échanger sur la vie au quotidien de notre cité et sur son amélioration.

Trois élus référents des quartiers sont à votre disposition pour toute demande ou observation sur la vie de vos quartiers :

- centre-ville : Rémy Pléven
07 88 23 20 97

- quartiers ouest : Pierrick Payoux
06 08 04 35 41

- quartiers est : Jean-Yves Fraboulet
07 82 68 62 30

Contact mail : quartiersquintin@gmail.com

Jean-Yves FRABOULET

* Nous publions page 10, rubrique « Tribune libre » une mise au point qui nous a été transmise suite à la réunion du 9 avril.

AGENDA

MAI

Mer 4 : Don du sang à la salle des fêtes

Jeu 5 : (jeudi de l'Ascension) **Commémoration** du 8 mai

Jeu 5 : Rando Manoirs et châteaux avec Quintin Tourisme (voir détails page 10)

Sam 7 : Réunion **CJS** à la MJC, 10h (voir page 12)

Sam 7 & dim 8 : Pardon de Notre-Dame de Délivrance :

- **Samedi 15h :** pardon des malades et des personnes handicapées ; **20 h 30 :** musique sacrée à la Basilique avec l'ensemble Soli Deo Gloria et lecture de l'icône de la « protection de Marie » par Thierry Kédinger.

- **Dimanche 10h :** messe solennelle ; **11h :** messe des familles et des pèlerins ; **14 h 30 :** chapelet médité ; **15h :** célébration mariale suivie de la procession

Dim 8 : Bal des Aînés de Lanfains

Mar 10 : Tournoi de **bridge** à la salle des fêtes

Ven 13 : Loto de l'Amicale Laïque

Dim 15 : Les 6h de Roller, centre-ville, de 15h à 22h, course de relais sur un circuit fermé. La course emprunte les rues suivantes : Grand'rue, rues du Jeu de Paume, Abbé Fleury, aux Toiles, avenue du Général de Gaulle jusqu'au vélodrome et place 1830. Le stationnement et la circulation sur les voies empruntées sont interdits ce dimanche de 12 h 30 à 23 h. A compter du samedi 14, 20 h, le stationnement est interdit place 1830, rue Notre-Dame et début de la Grand'rue.

Dim 15 : Bal des Aînés du Vieux-Bourg

Ven 20 : Loto des Amis du Tisserand

Dim 22 : Bal du Stade Quintinais

Lun 23 : Atelier « conserverie » avec l'association Vert le Jardin à la MJC. Recette : chutney de légumes et légumes lacto-fermentés (type choucroute). Séance : 12 €, chacun repart avec ses conserves. Inscriptions : MJC 02 96 74 92 55.

Sam 28 : Journée citoyenne (voir encart page 3)

Sam 28 : Concert des Glochos organisé par l'Amicale des Hospitaliers à la salle des fêtes,

20 h 30. « **Les Glochos passent au rouge** » : ils roulent les "R" pour mieux chanter leurs quatre vérités aux puissants et à leurs contemporains. Une soirée de rire très appuyée sur la détente. Tarifs : 10 € adultes, 6 € enfants (3 à 12 ans). Réservation possible au 06 62 32 01 38



MAI À LA GALERIE CAP'ART

Du 3 au 31 mai : exposition « DESSEINS » de Claudine LOQUEN, l'une des artistes les plus poétiques et représentatives de l'art singulier.

Cap'Art 37, Grand'rue, entrée libre : mardi et samedi :

10h/12h et 14h/18 h 30, mercredi et vendredi : 14h/18 h 30. Contact : 02 96 79 96 75.

Dédicace de l'artiste, samedi 7 mai (10h-12h), du livre « Comme en semant » à la librairie **Le Marque Page**, rue aux Toiles.



À venir... en JUIN

Ven 3 : Loto du Club de Bridge de Quintin

Sam 4 & dim 5 : Festival de la Gastronomie (programme page 3)

Dim 5 : Concert solidaire à la salle des fêtes, 15h. L'Orchestre d'Harmonie de Saint-Brieuc, revient à Quintin, avec ses 70 musiciens, au profit de l'association ARSOPA (Armor Solidarité Partage). En première partie, le chœur d'hommes « Les Kanerien An Enez » se produira, sous la direction de Christiane Lieber. L'entrée est libre, chacun contribuant suivant ses possibilités. Contact : 02 96 71 26 60 ou 02 96 74 92 86.

Mer 8 : Nettoyage de printemps des sentiers de la Perche par l'association ARBRES. Rendez-vous au parking de la Perche à 9h. Les nouvelles recrues sont bienvenues. Contact : 02 96 79 68 78.

Sam 11 : Gala de danse de la MJC, à la salle des fêtes

Dim 12 : Bourse puériculture (vêtements, jouets, équipements), salle sports adresse de 8 h 30 à 13 h 30, organisée par l'association familiale ADMR de Quintin. Inscriptions pour les exposants au 06 34 63 48 19 (5 € l'emplacement). Espace jeux pour les enfants avec la Ludothèque.

Dim 12 : Bal de l'Amicale des Employés communaux

QUINTINAIS DE NOËL 2016

Le Comité de rédaction du Quintinais de Noël, réuni samedi 23 avril, a choisi pour thème pour cette édition 2016 « **l'évolution des services de santé à Quintin** », titre tout à fait provisoire.

Au travers de ce thème, nous souhaitons évoquer l'histoire des hôpitaux qui se sont succédé à Quintin, avec en actualité l'ouverture du nouvel hôpital. Mais il y sera également question de tout ce qui a concerné la santé à Quintin : les docteurs, infirmières, guérisseurs, la Salle Verte, le dispensaire....

Si le sujet vous intéresse et que vous souhaitez faire un article pour ce Quintinais, ou si vous avez des informations, documents, n'hésitez pas, contactez Béatrice Pérennes ou Françoise Guillou au 02 96 74 84 01, communication@quintin.fr

PERMANENCES D'ACCUEIL DE LA MISSION LOCALE DE SAINT-BRIEUC SUR LE TERRITOIRE DE QUINTIN

Mardis 3, 10, 24 et 31 mai, de 14h à 17h,

au Centre Médico Social, 22 rue du Maréchal Leclerc à Quintin
Sur RDV au 02 96 68 15 68.

FESTIVAL DE LA GASTRONOMIE, 4 ET 5 JUIN, PLUIE D'ÉTOILES SUR QUINTIN

Le temps d'un week end, le monde de la haute gastronomie régionale rencontre le grand public au travers de démonstrations, concours de jeunes talents, débats, dégustations, dîner de gala, ateliers culinaires... Voici la programmation gourmande du festival 2016 qui se tiendra dans l'enceinte du Château de Quintin, avec pour **thème, la pâtisserie** :

Sept chefs en démonstration

- **Julien LEMARIE***
Le Coq Gadby à Rennes
- **Maxime CROUZIL***
L'Ecrin à Plancoët
- **Lionel HENAFF***
L'Allium à Quimper
- **Nicolas ADAM ***
La Vieille Tour à Plérin
- **Gwenaël LAVIGNE**
Ô Saveurs à Saint-Brieuc
- **Mathieu LE TINIER**, *L'Hôtel de la Marne à Paimpol*
- **Marc BRIAND**, *L'Anthocyane à Lannion*



Huit chefs pâtisiers en démonstration

- **Hugues POMMEREUL**, *Le Recommandé au Val-André*
- **Serge ABALAIN**, *La Maison Quinton à Saint-Brieuc*
- **Emmanuel LOJOU**, *champion de France des desserts 2007*
- **Denis OZANNE**, *Pâtisserie Ozanne à Saint-Brieuc*
- **Ilham MOUDNIB**, *consultante culinaire, de Rennes*
- **Sylvain HERVIAUX**, *meilleur ouvrier de France en boulangerie*
- **Philippe LE MERCIER**, *Pâtisserie Le Mercier à Lamballe*
- **Nicolas COATLEVEN**, *CFA de Ploufragan*

Sept ateliers culinaires (15 places par atelier, sur réservation)

- 2 ateliers « œnologie » avec Arnaud DIETRICH, *Plougonver*
- Atelier « **voyages, épices et cuisine** » avec Samira ELMIR, *Pastilla Tempura à Saint-Brieuc*
- Atelier « **macarons** » avec Ilham MOUDNIB, *consultante culinaire*
- 2 ateliers « **chocolat** » avec Philippe LE MERCIER, *Pâtisserie Le Mercier à Lamballe*
- Atelier « **arts de la table et du service** » avec Mitch RATHONIE



Dîner gastronomique du samedi soir 4 juin à 20 h 30

(114 places, sur réservation)

Entrée, Jérôme BARBANÇON *Le « S » Spa marin au Val-André* ; plat, Yvon MORVAN*, *Armen à Brest* ; dessert, Ilham MOUDNIB ; fromages affinés, Sten MARC ; pains, Sylvain HERVIAUX ; accords mets-vins, Arnaud DIETRICH.

Déjeuner gastronomique du dimanche midi 5 juin à 12h

(114 places, sur réservation)

Entrée, Gwenaël LAVIGNE ; plat, Lionel HENAFF* et Nicolas ADAM* ; dessert, Serge ABALIN ; fromages affinés, Sten MARC ; pains, Sylvain HERVIAUX ; accords mets-vins, Arnaud DIETRICH.

Concours de cuisine amateur sur le thème : la sardine

Comme chaque année, le Festival sera le théâtre d'un concours amateur. Cette année le président du jury sera Nicolas ADAM* de La Vieille Tour. Il sera aidé dans sa tâche par Michel HELLIO, chef étoilé, Fabienne JUHEL, écrivain et présidente de l'association Livre de Caractère, Serge ARBOLI et François BUDET. Le thème choisi par le président est cette année, « **la sardine sans contrainte** ».

Six candidats seront sélectionnés. Les candidatures sont à présenter jusqu'au 20 mai.



Contact : Valérie Chastel 02 96 74 99 75 ou 06 30 24 78 86

festivaldegastronomie22@gmail.com

Fiche d'inscription téléchargeable sur :

<http://gastronomiequintin.blogspot.fr>

Sur le site du Festival les deux jours

Marché de producteurs du terroir sous chapiteau, bar à vins, restauration façon « food street » avec le Fast Good, la Cantine des Chefs.

Et en préambule, un spectacle vendredi 3 juin à 21h !

« Ecoute voir si ça sent bon » par et avec Lucien GOURONG, accompagnement piano : « entre mets et mots, apologie du bien manger, du bon boire et du beau dire » (150 places, sur réservation).

RÉSERVATION POUR LES ATELIERS, LES REPAS GASTRONOMIQUES ET LE SPECTACLE, AUPRÈS DE L'OFFICE DE TOURISME : 02 96 74 01 51.

JOURNÉE CITOYENNE LE 28 MAI, FAITES PART DE VOS PROJETS !



Chaque année, durant une journée, les habitants d'une commune ou d'un quartier se mobilisent bénévolement pour réaliser des chantiers d'amélioration de leur cadre de vie. Cette démarche s'illustre par sa

forte dimension participative. Cette année la date nationale de la journée est programmée samedi 28 mai et pour la première fois la ville de Quintin s'inscrit dans la démarche.

Chaque habitant, du plus petit au plus grand, est le bienvenu pour apporter sa contribution. C'est l'occasion pour tout Quintiniais de devenir acteur pour le bien commun.

La journée citoyenne est aussi et surtout un moment privilégié d'échanges et de partage. La municipalité se trouve dans un rôle d'accompagnant, pour des projets proposés par les habitants.

Quel que soit son âge, ses connaissances, ses aptitudes, chaque personne peut participer et pour celui qui ne se sent pas l'âme de bricoleur, il est possible de venir préparer le repas des travailleurs !

Nous comptons donc sur tous pour venir en mairie partager vos souhaits de petits travaux qu'il serait possible de réaliser ensemble au cours de cette journée.

Un cahier est à disposition à l'accueil de la mairie pour y inscrire vos idées. Contact : 02 96 74 84 01.

VIE LOCALE

PLACE À LA BIODIVERSITÉ DANS NOS RUES

Depuis 2008, il est **interdit d'utiliser tous pesticides** (désherbant, insecticide, fongicide...) :

- à moins de 5 mètres des cours d'eau, plans d'eau, fossés, points d'eau...

- à moins d'un mètre de la berge des fossés,

- sur les avaloirs, caniveaux, bouches d'égout...

De plus, la loi LABBE (2015) concernant la transition énergétique pour la croissance verte, **interdit l'utilisation de produits phytosanitaires, à partir de 2017 pour les collectivités**, et de 2019 pour les particuliers. Les collectivités doivent donc anticiper cette échéance de 2017 et changer leurs pratiques.

C'est pourquoi, l'entretien de notre ville va être axé sur le balayage des voiries, avec des zones de découvertes « vive les sauvages dans nos rues », en inscrivant le nom de ces herbes folles qui, pour certaines, étaient autrefois utilisées à des fins médicinales. Ce projet fait référence à d'autres communes qui le pratiquent, comme Nantes et Paimpol.

Par ailleurs, pour améliorer l'aspect visuel, nous avons fait le choix de végétaliser les pieds d'arbres au vélodrome, avec un gazon réalisé en régie. Egalement, nous avons installé trois bacs incroyables comestibles (voir ci-dessous).

Enfin, nous mettons en place cette année une **gestion différenciée des espaces tondus**. De ce fait, la tonte sera effectuée en trois zones :

- une première zone tondue régulièrement,

- une zone de transition où le passage sera réalisé toutes les trois semaines, voire un passage mensuel,

- une zone où on parlera de fauche, comme la prairie à papillons près du bois de l'étang. Les décorations implantées pour habiller l'espace ont été réalisées par notre équipe et peintes par les résidents du foyer logement.

Pour conclure, cette biodiversité, à travers les services qu'elle rend, est indispensable à la vie des citadins : elle aide à la dépollution de l'air et de l'eau, à la détoxification des sols... Elle offre également à certains leur seule relation régulière avec la nature.

Nous avons de larges espaces à entretenir, entre les arbres, les massifs arbustifs, les massifs de fleurissement, les gazons, les zones piétonnes, les trottoirs...

C'est à chacun d'entre nous de créer une harmonie pour améliorer notre cadre de vie en se rappelant que, « le végétal n'est pas si sale ! »

Johanna LEMOINE

INCROYABLES COMESTIBLES, UN ART DE VIVRE ENSEMBLE !

Evoluant avec les attentes des citoyens, le label Villes et Villages fleuris s'engage aujourd'hui sur les enjeux tels que la qualité de l'accueil, le respect de l'environnement et la préservation du lien social. La ville de Quintin, se doit de suivre cette évolution qui développe le concept global d'embellissement de la cité.

Les nouveaux bacs installés en cœur de ville participent de cette démarche, qui prend en compte le développement durable, la propreté de la ville, le bien vivre ensemble... Trois bacs « Incroyables comestibles » sont implantés, place du Martray, place 1830 et aux abords du camping du Lac. « *C'est un concept qui vient du Canada* » explique Angélique Charpenay, responsable des services techniques et initiatrice du projet qu'elle a concrétisé avec l'aide de Johanna Lemoine en charge des espaces publics. « *Dans ces bacs nous avons semé des radis et planté de la salade* » explique-t-elle, suivront ciboulette et persil.

Le projet est réalisé en partenariat avec la MJC et les pratiquants des jardins partagés de Roz Maria, qui auront en charge le suivi du projet. L'idée est que les habitants s'approprient ces bacs pour les entretenir, renouveler les plantations et s'y retrouver pour jardiner et discuter. Charge à chacun d'apporter sa contri-



De gauche à droite les partenaires d'Incroyables comestibles : Johanna Lemoine (responsable espaces publics), Angélique Charpenay (responsable services techniques), Françoise Guillou, Anne-Marie Le Creurer (adhérente des jardins partagés), Jean-Luc Neveu (MJC).

bution et pour aussi, se servir, car les « Incroyables comestibles » sont à disposition de tous, et c'est gratuit !

TRAVAUX EN COURS ET À VENIR

TRAVAUX CONFISÉS À DES ENTREPRISES

- Travaux à la **Basilique** : mise en conformité de l'installation du paratonnerre, remplacement du cadran d'horloge au clocher, sécurisation des accès dans la chambre des cloches, restauration des abat-son du clocher, en collaboration avec le menuisier de la ville.

- Travaux de **sécurisation de l'église Saint-Thurian** (cimetière).

TRAVAUX RÉALISÉS EN RÉGIE

- **Rafrâichissement de l'accueil et des sanitaires du camping.**

- Fin de la **réfection de la tête de mur** du parc de Roz Maria, côté rue du Maréchal Leclerc.

- Démarrage de la **réfection de la toiture du lavoir** de la rue des Portes-Boulains.

- Travaux d'**aménagement des bureaux** des adjoints au second étage de la mairie, du service comptabilité et d'un local entretien.

- **Sécurisation de l'accès à la Maison du Tisserand pour les personnes à mobilité réduite** : un cheminement sécurisé va être réalisé entre le parking des Forges et l'entrée de la Maison du Tisserand.

IMPORTANT À NOTER : cet aménagement nécessite une modification du sens de circulation. **L'accès au parking des Forges par la rue des Degrés sera interdite.** A partir de la mi-mai, entrée et sortie du parking se feront uniquement par la rue des Forges.

POURQUOI UN PROJET DE RÉNOVATION DE LA SALLE GUY BAZIN ?

La construction de la salle omnisports Guy Bazin, rue du Chemin des Sentes, a été décidée en conseil municipal le 22 avril 1963. Elle était inscrite au plan quinquennal d'équipement sportif des Côtes-du-Nord par décision du Préfet. Elle a fait l'objet d'une subvention au taux des constructions scolaires de 85 %. La part restante (partie correspondante à une dimension supérieure au gymnase scolaire normal) a été couverte par un prêt d'une Caisse Publique.

Cette salle est très demandée par les établissements scolaires, avec un taux d'utilisation pendant les périodes scolaires, de 80 % par le collège Le Volozen, 5 % par le Lycée professionnel, 10 % par les écoles primaires publiques. En dehors de ces périodes, le principal utilisateur est le Quintin Roller Club à 80 %, pour ses activités hockey, roller et artistique, la section badminton de la MJC pour le reste. Cette salle permet aussi d'accueillir des compétitions de niveau régional et national.



Après la rénovation de la salle du Vau de Gouët en 2010, la création des salles gymnastique et raquettes Emmanuel Le Jean, en 2013, le programme de modernisation des installations sportives se poursuit par la réhabilitation de la salle omnisports Guy Bazin.

Avant de lancer le projet, il a été nécessaire d'examiner le financement d'une telle réhabilitation, pour éviter aux contribuables quintinais de supporter les dépenses par une augmentation des impôts. Dans le cadre du Contrat départemental de territoire, Quintin Communauté reconnaissant l'intérêt communautaire du projet au regard de l'utilisation de la salle par les scolaires, a validé l'octroi d'une subvention du Conseil Départemental à hauteur de 38,20 % du montant des travaux, estimés à 920 000 €.

D'autres subventions d'un montant d'environ 60 000 € vont venir compléter les aides à la ville.



La maîtrise d'œuvre, après appel d'offres au 4^{ème} trimestre 2015, a été confiée à la société « ATELIER 121 (Cadou- Le Carrer) » de Plogastel-Saint-Germain dans le Finistère.

Les travaux projetés vont permettre d'améliorer l'isolation thermique, phonique et acoustique par remplacement total de la toiture et du bardage latéral. Ils seront complétés par un nouvel éclairage, un système de ventilation et régulation de la température, une réfection du sol, un remplacement des ouvertures et une remise en peinture intérieure et extérieure.

Les deux premières rencontres de février et mars ont permis d'établir le diagnostic de l'état sanitaire du bâtiment existant et de lister l'ensemble des besoins des utilisateurs précédemment recensés.

Le mois de mai 2016 sera consacré à examiner, avec les utilisateurs, les propositions de la maîtrise d'œuvre en tenant compte des contraintes sécuritaires et réglementaires, des flux des utilisateurs et des choix techniques pour les équipements sportifs. Une décision définitive sera alors prise par le Conseil municipal afin d'établir le cahier des charges pour les entreprises exécutrices des travaux.

Ceux-ci devraient commencer en fin d'année 2016 et immobiliseront les installations entre 8 à 10 mois environ. Des solutions de substitution seront mises en place pour les utilisateurs, dès la prochaine rentrée scolaire 2016-2017.

Jean-Yves FRABOULET

DES PERMANENCES HABITAT À LA MAIRIE

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Depuis juin 2014 et jusqu'à la fin 2017, l'Association LEADER Sud du Pays de Saint-Brieuc a mis en place avec le concours de l'ANAH, un programme d'aides à l'habitat privé. SOLiHA 22 a été missionnée pour accompagner les propriétaires dans leur démarche : visite au domicile, conseil technique et financier, projet de travaux, assistance administrative.

Vous êtes propriétaires du logement que vous occupez et vous y envisagez des **travaux d'économie d'énergie** (chauffage, isolation, menuiseries...) ou **d'adaptation pour favoriser le maintien à domicile** (salle de bains adaptée, rampe d'accès...) ? Vous pouvez bénéficier (sous conditions de ressources) d'un diagnostic personnalisé financé et d'aides financières : subventions de

l'ANAH et de la Communauté de Communes, aide de solidarité écologique, subventions des caisses de retraite, prêt « ECO PTZ », crédit d'impôt, microcrédit...

Vous êtes **propriétaires bailleurs** et vous envisagez des travaux de remise en état ou de rénovation énergétique d'un logement locatif : isolation, électricité... Vous pouvez bénéficier d'une étude de faisabilité et d'aides financières: subvention de l'ANAH, prêt « ECO PTZ »...

Depuis le 1^{er} janvier 2016, c'est Caroline TUAL qui a en charge l'orientation des propriétaires.

Elle est joignable au 02 96 64 22 00 et vous pouvez la rencontrer lors de ses permanences en mairie de Quintin le **1^{er} mercredi du mois, de 9h à 11h.**

Prochaines permanences : mercredis 4 mai, 1^{er} juin et 6 juillet.

CONSEIL MUNICIPAL

Ci-après l'essentiel du Conseil Municipal du 31/03/2016 : l'intégralité du compte-rendu de la séance est consultable en mairie.

Présents : Mireille AIRAULT - Françoise GUILLOU-COROUGE - Nicolas CARRO - Jean-Paul HAMON - Isabelle AUBRY - Emmanuel THÉRIN
Don Paul QUILICHINI - Rémy PLEVEN - Jean-Yves FRABOULET - Françoise GOLHEN - Marie-Madeleine MAUJARRET - Benoît MORIN
Andrea ORTLEPP - Christelle RANNOU - Nicolas ALLÉE - Raymond BLÉVAT - Michel CARLUEC - Fabienne MACADRÉ - Isabelle MAURIN
Daniel THORAVALE.

Absents excusés : Pierrick PAYOUX (proc. à Françoise GHOLEN) - Monique SEBY (proc. à Marie-Madeleine MAUJARRET) - Morgane URVOY (proc. à Françoise GUILLOU).

Secrétaire : Isabelle MAURIN.

AFFAIRES FINANCIÈRES

Subvention pour la destruction des nids de frelons asiatiques

Rapporteur : Emmanuel THÉRIN

Pour inciter à la destruction des nids de frelons asiatiques, il est décidé d'accorder une subvention pour chaque nid détruit sur le domaine privé, sur présentation de justificatifs, aide à hauteur de 50 % de la dépense et dans la limite de 100 €.

Subvention de fonctionnement de l'école Notre-Dame

Rapporteur : Jean-Paul HAMON

Comme les années précédentes, la ville s'engage à assumer les dépenses de fonctionnement matériel des classes sous contrat de l'école Notre-Dame. Pour les élèves quintinais, la participation communale est égale au montant des dépenses de fonctionnement de l'enseignement public, au prorata du nombre d'élèves. Pour les élèves de l'extérieur, ceux dont les communes d'origine versent une participation sont retirés du calcul pour éviter le double financement. En conséquence le montant de la participation est calculé en prenant en compte le rapport des élèves quintinais au total des effectifs, moins les élèves déjà financés, auquel on applique le forfait communal et - 5% comme pour les autres subvention, soit pour 2016 un total de 83 056 €. Le Conseil approuve, par 18 voix pour et 5 contre.

Vote des subventions 2016

La baisse de 5 % appliquée en 2016 est maintenue mais pas aggravée. S'y ajoutent un Fonds d'aide à l'action sociale et un fonds de réserve de 11 300 € relatif à la Maison du Tisserand. Les subventions telles que présentées sont votées à l'unanimité pour les affaires sportives, sociales, festivités, économiques, affaires diverses et par 18 voix pour et 5 contre pour les affaires scolaires.

Vote des taux d'imposition

A l'unanimité le Conseil municipal se prononce pour le maintien des taux d'imposition au niveau de 2015, soit : taxe d'habitation, 24,66 % ; taxe foncière, 21,01 % ; foncier non bâti, 67,25 %.

Examen du budget général

Le budget général est équilibré à 3 542 445 € en fonctionnement, avec un montant de dépenses réelles de fonctionnement de 3 272 220 € et 3 497 100 € de recettes réelles, avec une proposition d'autofinancement de l'investissement de 163 575 €. C'est un budget prudent répondant à un objectif de non augmentation de la pression fiscale et d'un retour à l'investissement. La section investissement comprend 1 566 387 € de réalisations nouvelles dont 920 000 € pour la salle Guy Bazin. A cela s'ajoutent les restes à réaliser de 2015 (256 690 €) et le report du déficit d'investissement stabilisé à 811 104 € et 369 999 € de charges de remboursement du capital de la dette. Les principaux investissements inscrits au budget :

- un programme de remplacement des véhicules, dont un véhicule utilitaire électrique (97 975 €)

- un programme de voirie courant, qui connaît une augmentation afin de pouvoir réaliser des travaux sur des ensembles complets (134 535 €)

- des travaux de sécurisation à la Basilique (25 000 €)

- l'aménagement de l'espace « vasière » en lien et pour le compte de Quintin Communauté qui remboursera (42 700 €)

- un programme de signalisation pour la mise aux normes accessibilité et l'acquisition d'un panneau d'affichage électronique (29 100 €)

- des travaux dans les écoles (43 370 €)

- le démarrage des travaux de la salle Guy Bazin (920 000 € à répartir sur plusieurs années)

- le programme annuel de renouvellement de l'éclairage public (58 740 €)

- deux études d'aménagement portant sur le lotissement du Château d'eau et sur le « nouveau quartier » (269 000 €).

Le Conseil vote le budget par 18 voix pour et 5 voix contre.

Fixation des tarifs assainissement 2016

Vu le départ d'entreprises industrielles, qui entraîne une perte de recettes pour le budget assainissement et Quintin ayant des tarifs bas par rapport aux communes voisines, il est proposé une hausse de ces tarifs. Ainsi, le forfait annuel par abonné passe de 22 € à 25 € et la taxe par m³ d'eau consommé de 1,35 € à 1,55 €, soit une augmentation estimée de 27 € par foyer et par an, pour une consommation moyenne de 120 m³. Les tarifs sont votés par 22 voix pour et 1 abstention.

Budgets assainissement et lotissement

En flux réels, les dépenses s'élèvent à 431 307 € en section d'exploitation pour 212 000 € en recettes, et 834 300 € en dépenses d'investissement, avec les restes à réaliser. Sont prévus les crédits nécessaires pour la réalisation d'un étude-diagnostic sur les réseaux d'eau, pour l'extension ponctuelle de réseau des eaux usées et pour l'acquisition ou le remplacement de matériels à la station d'épuration.

Le budget du lotissement des « Hauts de la Villeneuve » s'équilibre en recettes et dépenses à 49 424 € avec l'excédent reporté de l'exercice 2015, suite à la vente d'un lot.

Les deux budgets annexes sont votés à l'unanimité.

Demande de subvention pour les travaux de la salle Guy Bazin

Rapporteur : Mireille AIRAULT

Cette salle n'a fait l'objet d'aucune rénovation depuis 1976 et ne dispose pas d'isolation thermique et phonique. Les infiltrations d'eau y sont régulières. Le programme de réhabilitation prévoit le remplacement de la toiture, l'isolation, le ravalement extérieur, des équipements intérieurs (rink, tribunes) et extérieurs. Le Conseil approuve à l'unanimité la mise en œuvre de ce programme de rénovation et autorise le maire à solliciter des subventions auprès de tous les financeurs potentiels.

CINEMA LE ROCHONEN

SALLE CLIMATISÉE, ÉQUIPÉE EN NUMÉRIQUE

4 SÉANCES PAR SEMAINE

14, rue Rochonen

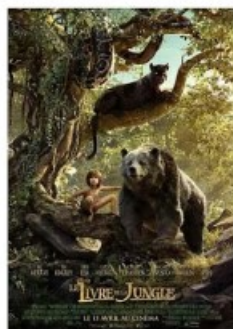
www.cinemalerochonen.fr

cinema.lerochonen@laposte.net

Salle : 02 96 79 60 83

Secrétariat : 02 96 74 95 83

PROGRAMME DU 5 MAI AU 5 JUIN



05/05 à 20h30 et 08/05 à 20h30 : "Au nom de ma fille"

06/05 à 21h en 3D et 07/05 à 21h en 2D : "Le livre de la jungle"

12/05 à 20h30 et 15/05 à 20h30 : "Les malheurs de Sophie"

13/05 à 21h en 3D et 14/05 à 21h en 2D : "Le chasseur et la reine des glaces"

Lundi 16/05 à 20h30 : "Le cœur régulier" – Séance Art & Essai

19/05 à 20h30 et 22/05 à 20h30 : "Adopte un veuf"

20/05 à 21h en 3D et 21/05 à 21h en 2D : "Captain America : civil war"

26/05 à 20h30 et 28/05 à 21h : "Un homme à la hauteur"

27/05 à 21h et 29/05 à 20h30 : "Criminal – un espion dans la tête"

02/06 à 20h30 et 04/06 à 21h : "Retour chez ma mère" – en Sortie Nationale

03/06 à 21h en 3D et 05/06 à 20h30 en 2D : "X-Men : apocalypse"



INFORMATIONS PRATIQUES

GAZPAR, LES NOUVEAUX COMPTEURS GAZ ARRIVENT EN JUILLET



A compter du mois de juillet, les presque 500 foyers de la commune raccordés au réseau de distribution de gaz naturel vont être équipés d'un nouveau compteur gaz. Celui-ci, installé gra-

tuitement par GRDF, permettra à chacun de connaître sa consommation quotidienne de gaz naturel. De quoi envisager des économies sur sa facture de gaz. Explications.

Les compteurs communicants gaz arrivent dans les foyers de Quintin. Il s'agit des premiers en France. Au cours de l'année 2016, GRDF (Gaz Réseau Distribution France) va les déployer dans 18 communes du Pays de Saint-Brieuc.

Pourquoi un compteur de gaz communicant ?

Le déploiement du compteur communicant gaz va permettre la mise en place du relevé automatique à distance des données de

consommation des clients, quel que soit leur fournisseur, permettant ainsi d'être facturé sur la base d'un relevé plus précis qu'aujourd'hui.

Ces nouveaux compteurs permettront de mieux suivre la consommation de gaz naturel au quotidien. Cela devrait inciter chacun à « réaliser des économies d'énergie », en adoptant des éco-gestes, voire en améliorant l'efficacité énergétique de son logement.

L'installation du compteur en quatre étapes

Un premier courrier présentant le nouveau compteur gaz sera envoyé au consommateur quelques semaines avant l'arrivée de Gazpar, puis un second courrier envoyé au client 15 jours avant l'intervention précisera le jour, le créneau horaire et si la présence du client est nécessaire ou non. L'intervention durera environ trente minutes.

Bénéficier des avantages de ce nouveau compteur dès 2017

A partir de 2017, chaque riverain pourra consulter sa consommation quotidienne de gaz en se connectant à son espace personnalisé et sécurisé sur le site internet www.grdf.fr

Plus d'infos ? Contact clients : 09 69 36 35 34 (choix 2)

ENQUÊTE DE L'INSEE, VOUS POUVEZ ÊTRE SOLLICITÉ



L'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) réalise, entre le 2 mai et le 25 juin, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logements, ainsi

que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez. L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

RAPPEL : INTERDICTION DE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

Avec l'arrivée des beaux jours, chacun s'active dans son jardin. Il faut nettoyer, enlever les mauvaises herbes pour faire place nette aux nouvelles plantations. Et comment se débarrasser des déchets verts ? Pour eux, une seule direction : la déchèterie ! En effet, par arrêté préfectoral en date du 9 juillet 2012, il est interdit de brûler à l'air libre les déchets



verts, tout comme les déchets ménagers. Aucune dérogation ne peut être accordée pendant une période quelconque de l'année.

Voici les horaires de la déchèterie du pays de Quintin :

- du lundi au mercredi : ouvert de 13 h 45 à 17 h 30.
- jeudi : fermé
- vendredi-samedi : ouvert de 8 h 45 à 12h et 13 h 45 à 17 h 30.

D'autre part, les **travaux bruyants** susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuses, tronçonneuses...) ne peuvent être réalisés que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12h et de 13 h 30 à 19 h 30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

CALENDRIER D'APPELS À LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

Du 2 au 8 mai : Campagne de l'Œuvre du Bleuet de France.

Du 16 au 22 mai : Semaine nationale du Refuge (contre l'homophobie et la transphobie).

Du 30 mai au 5 juin : Campagne nationale de la Fondation pour le **recherche médicale**.

Du 28 mai au 5 juin : Journées nationales de la Croix-Rouge

Française. Les bénévoles de l'antenne de Quintin iront à la rencontre des habitants pour les informer sur les actions de l'association et faire appel à leur solidarité envers leurs voisins vivant dans la précarité.

BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

3, Place de la Mairie - 02 96 32 78 95
Abonnement annuel par famille : 13 €.
Prêt des livres gratuit pour les enfants.

Horaires de la bibliothèque :

Mardi : 10 h 30 - 12h
Mercredi : 16 h 30 - 18h
Vendredi : 17h - 19h Samedi : 11h - 12h



NOUVEAUTÉS ADULTES : ROMANS

Alexis **BOUCOT** : Un été 45
Jacqueline **BOYE** : Les rendez-vous au Château Belmonte
Gaëlle **JOSSE** : L'Ombre de nos nuits
Agnès **LEDIG** : On regrettera plus tard
Marie **SIZUN** : Plage
Marie **SIZUN** : Eclats d'enfance
Marie **SIZUN** : Un jour par la forêt

Marie **SIZUN** : La femme de l'Allemand

ROMANS POLICIERS

Guillaume **MUSSO** : La Fille de Brooklyn

La Bibliothèque apporte des livres à l'Ehpad et au Foyer Logement. Les Quintinais qui ne peuvent pas se déplacer peuvent aussi s'inscrire pour un portage de livres à domicile.

Contact :

Maryvonne de Goussencourt : 02 56 44 10 31 ou 06 07 24 91 45.

L'INDEMNITÉ KILOMÉTRIQUE VÉLO DEVIENT APPLICABLE



La Maison de la Consommation et de l'Environnement nous informe :

L'indemnité kilométrique vélo (IKV), pour les salariés qui pédalent entre leur domicile et leur lieu de travail, que ce soit à vélo ou à vélo à assistance électrique, est fixée à 0,25 € par kilomètre parcouru.

Cette indemnité, applicable pour le moment uniquement aux salariés du secteur privé, peut être prise en charge de façon facultative par l'employeur.

Ses modalités d'application doivent faire l'objet :

- soit d'un accord entre l'employeur et les représentants d'organisations syndicales représentatives dans l'entreprise,
- soit d'une décision unilatérale de l'employeur, après consultation du comité d'entreprise ou des délégués du personnel, s'il en existe.

La prise en charge par l'employeur peut être cumulée avec le remboursement des abonnements transports entre le domicile du salarié et son lieu de travail, à condition que ce ne soit pas

pour effectuer la même partie du trajet, précise le décret.

Le dispositif n'est pas encore applicable aux salariés du secteur public, tant que le décret spécifique d'application n'est pas paru au Journal officiel.



Pour l'employeur, cette participation à l'indemnité vélo est exonérée de cotisations sociales, dans la limite de 200 € par an et par salarié, et sur la base des kilomètres parcourus par les salariés pour se rendre à leur travail. Pour le salarié, l'indemnité kilométrique est exonérée d'impôt sur le revenu dans la limite d'un plafond annuel de 200 €.

Contact : MCE de Rennes, 02 99 30 35 50, www.mce-info.org

ETAT CIVIL

Décès

- 02/04/16 : Maurice CATREVAULT, 79 ans, domicilié 14 Village de Saint-Eutrope - SAINT-BRANDAN
- 02/04/16 : Jeanne CHARBONNEL, 88 ans, domiciliée 8 bis rue du Combat des Trente - SAINT-BRIEUC
- 04/04/16 : Léon KEIRLE, 79 ans, domicilié 1 rue des Carmes-QUINTIN
- 04/04/16 : Guy GICQUEL, 90 ans, domicilié à La Ville Auray LANFAINS
- 04/04/16 : Janine SIMON épouse MAHE, 81 ans, domiciliée à La Porte aux Croix - LE FOEIL
- 07/04/16 : Monique ANDRE, 80 ans, domiciliée 32 Grand'rue QUINTIN
- 11/04/16 : Guy ALLO, 78 ans, domicilié 1 rue des Carmes QUINTIN

- 14/04/16 : Raymond GUERIN, 58 ans, domicilié 56 Carboueux SAINT-BRANDAN

- 19/04/16 : Philippe BERTRAND, 64 ans, domicilié 7 rue La Porte Loyer à LE VIEUX-BOURG

- 21/04/16 : Hélène MORVAN épouse GALAIS, 77 ans, domiciliée à Bléno - SAINT-BRANDAN

DÉCÈS HORS COMMUNE

- 18/03/16 : Yves LE SAUX, 84 ans, décédé à LE BAILLEUL (Sarthe)
- 25/03/16 : Paul LE TERTRE, 86 ans, décédé à SAINT-BRIEUC
- 27/03/16 : Yvette LE MAT, 85 ans, décédée à QUIMPER



PERMANENCES À LA MAIRIE LE SAMEDI MATIN

La mairie est ouverte au public tous les samedis matins, de 10h à 12h. L'accueil est assuré par un conseiller municipal, pendant les permanences des adjoints, Jean-Paul HAMON (économie-finances) et Emmanuel THERIN (urbanisme-environnement).

QUINTIN TOURISME INFOS



L'OFFICE DE TOURISME AU SERVICE DE SES PARTENAIRES

Extrait du Manuel Qualité de Quintin Tourisme : « *Engagement envers les socioprofessionnels. Au vu du territoire et du réseau de prestataires, Quintin Tourisme attache de l'importance à rester proche et à l'écoute de ses partenaires* ».



Si l'animation du réseau des professionnels du tourisme du territoire est une action importante à l'Office de Tourisme, quels sont les services développés pour offrir écoute et conseils de qualité ?

Explications :

du territoire, elle regroupe différentes informations et fichiers à télécharger : actualités, photos...

- Des rendez-vous personnalisés

Besoin de conseils ? Les conseillers en séjour de Quintin Tourisme se tiennent à la disposition des prestataires. Vous prenez rendez-vous et nous discutons et vous accompagnons sur un thème précis, par exemple : créer et animer sa page Facebook, bien référencer son site internet...

- Des temps d'échange et de découverte

Chaque année, Quintin Tourisme propose à ses partenaires de découvrir une visite. Cette année, nous donnons rendez-vous aux partenaires de Quintin Tourisme jeudi 26 mai à 15 h 30 pour une visite de la Maison du Tisserand par Morgane. Visite gratuite avec inscription obligatoire au préalable.

Tous ces services et engagements sont résumés dans le guide partenaires. Il est à disposition à l'Office de Tourisme ou sur le site internet, à la rubrique : « Espace Pro ».

Contact : 02 96 74 01 51, accueil@tourisme quintin.com
www.tourismequintin.com

Lucie LEC'HVIEN

- Une boîte à outils, «l'espace pro»

Une rubrique a été ajoutée au site web pour les professionnels

QUINTIN TOURISME VOUS PROPOSE EN MAI

La Rando Manoirs et Châteaux, jeudi 5 mai (jeudi de



l'Ascension). Départ à 9h de l'Office de tourisme, place 1830.

Le matin, 14 km : randonnée guidée avec pour thématique les châteaux et manoirs du Pays de Quintin (Manoir de

la Noé Sèche, Château de Crenan).

Pause restauration à Sainte-Anne du Houlin avec assiettes de crudités ou de charcuterie au Couleur Café (5 € l'assiette).

L'après-midi, 15 km : départ à 14 h 30 de Sainte-Anne. Retour par les Chaos du Gouët.

Possibilité de faire la journée ou la 1/2 journée ; navettes gratuites pour le retour. Participation à la randonnée : 4,50 €, gratuit - 12 ans. Réservation : 02 96 74 01 51.

TRIBUNE LIBRE

RÉUNION PUBLIQUE DU QUARTIER EST DU 9 AVRIL 2016, MISE AU POINT

Je tiens à apporter un vigoureux démenti, concernant les propos erronés et anonymes relatés par Mme le Maire au cours de cette réunion.

M. Hervé Moreau et moi-même, Maryvonne de Goussencourt sommes accusés d'avoir faussé les « pétitions » ou plutôt les sondages que nous avons fait circuler concernant le maintien des « potelets » dans le quartier des Perrières et dans la rue des Croix-Jarrots.

Certains ont prétendu que leur nom était déjà inscrit sur les pétitions et qu'ils se sont sentis obligés de signer ! ...

Il y avait un mécontentement général, car ces dispositions n'apportaient aucune amélioration pour la circulation et la sécurité et par contre suscitaient beaucoup de blocages dans la rue des

Croix-Jarrots.

Une réunion publique était prévue le 10 février et a été annoncée grâce à un avis déposé dans les boîtes à lettres par M. Moreau et moi-même ainsi que par la mairie et peut-être par le journal.

Si certains désiraient finalement le maintien de ces « potelets », ils pouvaient y assister et librement s'exprimer. C'est ce qu'on nomme la démocratie.

Il n'y a pas de déshonneur à admettre que l'on se soit trompé.

Ces pseudos affirmations mettent notre honnêteté en doute et sont donc, en tout état de cause, inacceptables.

Maryvonne de GOUSSENCOURT

TOUS À VOS APPAREILS !

Le concours photo Christophe DUBOIS organisé par l'ADP (Atelier Découverte Photo) est bien lancé, il vous reste jusqu'au 31 mai pour y participer. Le concours est ouvert à tous avec 3 catégories : adultes amateurs, jeunes (jusqu'à 15 ans) et aux

écoles primaires. Le thème est "Scènes de vie". 3 photos légendées en une phrase et prises entre le 1^{er} avril et le 31 mai par participant. Remise des prix le 22 juin. Adresse pour envoyer vos photos : adpconcours@gmail.com ou par support numérique à Gilbert BONNY, 9 rue du Chemin des Sentes à Quintin.

VIE DES ASSOCIATIONS

SECOURS POPULAIRE, UNE ÉQUIPE MOTIVÉE

Au mois de novembre Annie Léveder, à l'origine avec Marie-Madeleine Oisel, de la création en 2008* du Comité quintinais du Secours populaire, a laissé la place à Michèle Chaumorcet, nouvelle secrétaire générale. Michèle, Françoise Floc'h trésorière, Suzanne Robin son adjointe en charge de l'alimentaire, reconnaissent que la relève s'est passée pour elles très confortablement. « *C'était facile de prendre la suite vu toute l'organisation mise en place précédemment. Annie et Marie-Madeleine ont vraiment fait un très gros travail et nous les en remercions* ».



Michèle Chaumorcet (à gauche) et une partie de son équipe, Francis Briche, Lucienne Le Gallic, Béatrice le Bars, Anne-Yvonne Le Noane, Suzanne Robin, Françoise Floc'h

L'équipe a désormais pris ses marques. La nouvelle responsable a souhaité déléguer les tâches, chacun des trente bénévoles apportant ses compétences et œuvrant dans le domaine qui lui convient. Car les missions et activités du Secours populaire sont multiples.

Une petite entreprise

Son objectif est d'apporter une aide matérielle, essentiellement alimentaire mais pas que, aux personnes du pays de Quintin dont les ressources le justifient.

Pour ce faire, les familles sont reçues et accueillies par Marie-Christine Le Cozler qui tient une permanence tous les vendredis matin, dans le local 3 ter rue des Doves. Les dossiers et justificatifs sont étudiés par quatre personnes, au regard des barèmes définis par la Fédération. A ce jour, 63 familles sont accompagnées par le Secours populaire, soit près de 200 personnes dont 90 enfants. Le nombre de bénéficiaires, s'il est stable ces derniers temps, a bien augmenté depuis les débuts (29 familles aidées en 2009).

Les bénéficiaires reçoivent un colis alimentaire mensuel, la distribution se fait le 3^{ème} samedi du mois. C'est un gros travail pour les bénévoles qui doivent collecter les produits, les ranger, préparer les sacs de chaque famille, en fonction de sa composition. Le jour de la distribution, c'est un vrai travail de fourmi, chacun œuvre à son poste pour que chacun reparte avec son sac personnalisé.

Les produits distribués proviennent de la dotation de l'Union européenne, attribuée en fonction

du nombre de personnes aidées. C'est ainsi que le jeudi matin le camion de la Fédération départementale vient livrer lait, conserves, produits surgelés... qui sont aussitôt rangés et stockés à l'étagé. Le comité local assure le complément en achetant légumes, fruits, produits laitiers... Au total, ce sont 13 tonnes de nourriture qui transitent dans l'année par les mains des bénévoles, qui fournissent l'équivalent de 30 000 repas.

5 000 tonnes de linge collectées par an

Le Secours populaire collecte aussi vêtements, jouets, bibelots... qui sont déposés spontanément au local. Les vêtements sont alors triés. En fonction des besoins, ils sont acheminés vers la P'tite Boutik, située rue de la Vallée où ils sont vendus à petits prix. Michèle Chaumorcet rappelle que la P'tite Boutik s'adresse à tous. Elle est ouverte tous les samedis (sauf en été) de 9 h 30 à 11 h 45. Les bénéficiaires peuvent s'y servir gratuitement, dans la limite d'un montant défini pour chaque famille. Vêtements, bibelots, matériel de puériculture collectés alimentent aussi la braderie annuelle à la MJC. Toutes ces ventes permettent de réunir des fonds pour les achats de nourriture, mais le gros du financement du Secours populaire provient des activités annexes comme les lotos, sans oublier les subventions des communes.

Opérations vacances

Le Comité se fait aussi le relais de programmes nationaux qui visent par exemple à permettre aux bénéficiaires de partir en vacances. C'est ainsi que chaque année une sortie est organisée pour les enfants dans le cadre de la JOV (Journée des Oubliés de Vacances). Cette année ce sera direction l'île de Groix. Il y a aussi les semaines sportives dans le sud de la France sponsorisées par Kinder, qui offre ensuite aux jeunes participants un chèque pour aider à l'inscription à une activité sportive et à l'équipement. Les places ne sont pas nombreuses (7 pour le département) mais le Comité arrive toujours à en obtenir. Quant aux caravanes mises à disposition dans les campings municipaux pour une quinzaine de jours, elles sont très appréciées des familles. Les seniors ne sont pas oubliés. Les plus de 60 ans peuvent bénéficier d'une semaine de vacances.

Cuisine et sorties

Le 3^{ème} vendredi du mois, rendez-vous est donné aux familles intéressées pour un atelier cuisine animé par Claudie Noël. Un moment convivial et de rencontre où sont échangées recettes et astuces pour cuisiner les produits distribués. Les participants partagent le repas qu'ils ont préparé. Des sorties culturelles sont également proposées qui permettent aux bénéficiaires de participer aux spectacles proposés sur le pays de Quintin.

Ainsi va la vie du Comité du Pays de Quintin et de sa trentaine de bénévoles qui ne manquent pas d'activités. « *On recrute toujours des bénévoles* » ajoute la responsable « *notamment des hommes, car il y a beaucoup de manipulations* ». C'est ainsi que les jours de grandes manœuvres, pour la braderie, les conjoints sont enrôlés, de même que pour l'Arbre de Noël, grand rendez-vous festif partagé avec les bénéficiaires. « *Nous sommes une bonne équipe* » reconnaît Michèle Chaumorcet, « *c'est encourageant. J'adresse à tous un grand bravo* ».

Contact : 02 96 74 98 27.

* 2008 naissance d'une antenne dépendant du Comité de Châtelaudren, 2011, création du Comité de Quintin.

Françoise GUILLOU



NOUVEAUX SERVICES

LES CISEAUX DE CHARLOTTE, COIFFURE MIXTE À DOMICILE

Diplômes en poche, CAP coiffure, mention complémentaire styliste visagiste, Brevet Professionnel styliste, visagiste, coloriste, permanentiste, Charlotte Bouillennec, 23 ans, a décidé de créer sa propre entreprise. Depuis le 1^{er} mars, elle est coiffeuse à domicile sous le régime d'autoentrepreneur.

Domiciliée à Quintin, la jeune coiffeuse se déplace dans un rayon de 15 km autour de Quintin, et jusqu'à 20 km si c'est pour plusieurs personnes dans le même secteur. La jeune femme apprécie ces rendez-vous avec ses clients, « *c'est une clientèle très variée allant des aînés qui ne peuvent pas se déplacer, aux jeunes femmes, ou hommes, pressés et à toutes personnes qui apprécient le confort d'être coiffés à la maison* ». Les prestations sont les mêmes que celles que l'on peut trouver en salon. Charlotte apporte tout son matériel, « *le client n'a rien à fournir, juste à se détendre* ». La jeune coiffeuse précise qu'elle travaille essentiellement avec des produits sans ammoniaque.

Charlotte Bouillennec travaille du lundi au samedi, de 8h à 19 h 30. Pour prendre rendez-vous, appeler au **06 29 47 34 89**.



Pour en savoir plus sur les prestations de Charlotte, consultez sa page Facebook « Les ciseaux de Charlotte ».

NOUVELLE ÉQUIPE À L'AGENCE AXA RUE AUX TOILES

Anne Le Couster est le nouvel agent général de l'agence AXA, 22 rue aux Toiles. En début d'année, elle a pris la suite d'Éric Le Men. C'est une équipe renouvelée qui accueille aujourd'hui les clients et prospects de l'agence, car après Éric, Colette Mahé a aussi fait valoir ses droits à la retraite. Elle est remplacée par



fessionnelle, qu'elle mûrit depuis quelques années. Après 32 ans de travail dans une banque, 22 à vendre de l'assurance dont les dix dernières sur le marché de l'assurance professionnelle et agricole, elle souhaitait devenir indépendante, avoir sa propre clientèle, apprendre à la connaître et pouvoir appliquer les valeurs qu'elle défend, « *ce qui compte pour moi, c'est la relation avec les personnes* » confie Anne Le Couster. C'est ainsi que dans son agence, elle entend privilégier la proximité, la transparence, l'accueil... « *Il ne faut pas avoir peur de pousser notre porte pour une question, un conseil... Je veux que le client se sente bien chez nous* ». Pour elle, l'atout des petites agences, c'est plus de disponibilité et de relation avec le client pour l'écouter, le conseiller, le suivre...

Anne Le Couster est reconnaissante envers Éric Le Men et son équipe et les remercie pour leur travail et leur engagement, qui ont permis de construire cette agence et le portefeuille de clients dont elle a désormais la charge. Afin de donner une touche de changement, elle vient de faire refaire la peinture de la façade et attend désormais la nouvelle signalétique. L'agence est ouverte du lundi après-midi au samedi midi et sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture.

Contact : 02 96 58 15 81, agence.lecouster@axa.fr

COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES 2016... 1, 2, 3... TOP DÉPART !

Durant le premier trimestre 2016, le service jeunesse de la MJC s'est chargé de communiquer auprès des jeunes du territoire sur la mise en place cet été de la Coopérative jeunesse de services, à travers des réunions d'informations, lors des portes ouvertes des lycées, au cours de l'assemblée générale de la Caisse locale du Crédit Agricole, partenaire de l'édition 2016...

Le 8 avril, Hélène et Raphaël ont accueilli une quinzaine de jeunes intéressés par le projet pour établir le calendrier des premières réunions de « formation » et rencontrer des coopérants des trois années précédentes. Ces derniers ont apporté leur té-

moignage sur leur expérience... Un moment très formateur pour nos futurs coopérants.

Les dates des prochaines rencontres : les samedis 7, 14 et 28 mai à 10h à la MJC. Il s'agira d'appréhender les outils pour rédiger une lettre de motivation, un CV et préparer un entretien, dans la perspective de poser sa candidature pour la future CJS.

Tu as 16, 17 ans... Tu veux découvrir le monde de l'entreprise coopérative... Intègre la Coopérative Jeunesse de Service cet été... RDV samedi 7 mai à 10h à la MJC.

Raphaël THERIN

Bulletin d'informations municipales de la Ville de Quintin

Directrice de publication : Mireille Airault

Directrice-adjointe : Françoise Guillou

Réalisation : Béatrice Pérennès / Johan Ruellan

Rédaction : Municipalité de Quintin

Imprimerie : Imprimerie Quintinaise Tirage : 1 700 exemplaires

Crédit photos : Service communication

Dépôt légal : Mai 2016